

## Rencontres avec les entreprises de la Ténarèze



Rencontres avec les entreprises de la Ténarèze

**Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, la Communauté de communes de la Ténarèze accompagne les entreprises, en lien avec ses partenaires.**

Elle souhaite favoriser la création de clubs d'entreprises en mettant en réseau des acteurs économiques ; mettre en place une cellule attractivité, facilitant l'accueil de nouveaux salariés et entrepreneurs ; développer l'offre de formation de proximité ; promouvoir la mutualisation ; accompagner les entreprises vers la RSE (responsabilité sociétale des entreprises) ; ...

Monsieur Maurice BOISON, Président de la Communauté de communes de la Ténarèze, Monsieur Jean-François ROUSSE, Vice-président en charge du Commerce, de l'artisanat et des entreprises, et Madame Marie-Thérèse BROCA-LANNAUD, Vice-présidente en charge du Développement économique, vont à la rencontre des entreprises de la Ténarèze.



Plusieurs temps d'échanges ont été organisés, notamment avec les entreprises des zones d'activités de Jamon - Régé à Valence-sur-Baïse et de Bellefille – Maisonneuve de Ringues à Condom, ainsi qu'au sein de La Patelière et des Fermiers du Gers. Ils permettront de récolter leurs besoins et ainsi de mieux les accompagner.

Ces actions s'inscrivent dans la définition de la stratégie de développement économique de la Communauté de communes de la Ténarèze.

De plus, la Loi Climat et Résilience du 22 août 2021 impose à la Communauté de communes la réalisation d'un inventaire des zones d'activités économiques (ZAE) situées sur le territoire sur lequel elle est compétente en matière de création, d'aménagement et de gestion de ces zones.

Ces rencontres permettront de finaliser un pré inventaire qui sera suivi d'une consultation des propriétaires et occupants des zones d'activités économiques (ZAE).



Crédits : Communauté de communes de la Ténarèze